



## Assemblée Générale du 21 juin 2024

L'Assemblée Générale de la Compagnie d'Arc de Vert Saint Denis /Cesson s'est tenue le 21 juin 2024 dans la salle de réunion situé au 4 Avenue de la Zibeline, 77240 Cesson.

### Ordre du jour :

- 1 : Rapport moral
- 2 : Rapport financier et cotisations
- 3 : Initiation /Perfectionnement
- 4 : Compétitions
- 5 : Equipements/Horaires
- 6 : Votes
- 7 : Perspectives
- 8 : Points divers
- 9 : Election du Conseil d'Administration et statuts
- 10 : Remise des récompenses

Pot de l'Amitié.

L'Assemblée Générale débute à 20h30.

La Présidente remercie chaleureusement les adhérents présents. Le décompte des présents ou représentés est réalisé. La Compagnie d'arc comporte 61 adhérents.

13 personnes sont présentes et 12 ont envoyé leur pouvoir. Le quorum de 1 quart des votants (16) étant atteint l'Assemblée Générale peut se tenir et les votes seront validés.

## I. Rapport Moral

Myriam DORILLEAU, Présidente en exercice débute son rapport moral.

### a. Elle présente l'effectif de la Compagnie d'arc

Cette année, 61 personnes ont pris une adhésion à notre Compagnie, contre 67 la saison précédente (diminution de 9%). Nous avons dénombré 61% de renouvellements (contre 63% l'année dernière) et 39% de créations, principalement des adultes (37% l'année passée et principalement des adultes).

En ce qui concerne la répartition hommes/féminines, nous avons un effectif de 42 hommes et 19 femmes. Les féminines représentent 31% des adhérents alors que ce pourcentage était 33% la saison dernière. A noter néanmoins que sur le plan du département de Seine et Marne, la moyenne des féminines est de 36% et au niveau national le taux est de 35%. Cette année, la Seine et Marne baisse au niveau des adhésions, -3 % de licenciés. Cette baisse est également présente au niveau de l'Ile de France avec -1,8% et au niveau national avec -2,5%.

Notre Compagnie a accueilli 17 jeunes (contre 26 la saison précédente). Nous avons constaté une baisse concernant les jeunes. Les jeunes représentent 25% de notre effectif comme la saison dernière. Cette baisse a également été recensée au niveau du Département (-6%).

Nous ne dénombrons cette saison, que deux enfants de catégorie U11 sur 17 jeunes, ce qui fait un pourcentage de 11,8% (8% la saison dernière). Ce taux reste supérieur au taux national qui stagne à 5,7%. Au-delà, le nombre de licences « U11 » est de 88 en Seine et Marne, répartis sur 51 clubs ou Compagnie ce qui fait un pourcentage de 4% dans cette catégorie. Notre effectif de jeunes « U11 » est très encourageants et nous en sommes très fiers !

### b. Le Comité de Direction

Le Comité Directeur s'est réuni 5 fois en réunion ordinaires.

La Présidente et la Secrétaire ont participé à 3 groupes de travail auprès du SI, la Présidente et Pierre PLÉ ont participé à un groupe de travail. Ces groupes de travail ont eu pour objectif de faire une refonte du règlement intérieur, de parler des problématiques, des besoins des associations, des accès aux locaux, des créneaux, etc.

La restitution de ces groupes de travail aura lieu le 6 juillet 2024..

La Compagnie d'arc a participé à l'Assemblée Générale du Comité départemental de Tir à l'Arc qui s'est déroulée le 3 février 2024, ainsi qu'à celle du Comité Régional d'Ile de France le 3 mars 2024.

Durant cette année nous avons participé à la fête de la ville le 24 juin 2023 et allons participer à la fête de la ville le 22 juin 2024.

Pour information, le SI a attribué la même somme que l'année précédente soit 2 200 €. La compagnie le remercie pour cela. L'année prochaine, les modalités d'attribution changeront suite aux groupes de travail organisés par le SI avec les associations.

La Compagnie a également participé au forum des associations le 9 septembre 2023.

Pour les animations internes, la Compagnie d'arc a organisé cette année :

- ❖ Le pot de bienvenue le 11 octobre 2023 (les Jeunes) et le 12 octobre 2023 pour les adultes.
- ❖ Le tir de Noël pour les jeunes et les adultes.
- ❖ Tir de la Saint Sébastien le 20 janvier 2024.
- ❖ Un passage de flèches : 23 mars 2024. D'autres ont eut lieu, mais avec les entraîneurs.
- ❖ L'Abat l'oiseau le 27 avril 2024 et le 1<sup>er</sup> mai 2024 : Après c'est deux jours, Pascal DEVIGNE, empereur de la compagnie devient notre nouveau roi 2024 en touchant l'oiseau. De plus, Lara MACEDO, notre jeune archer, est devenue le ROITELET 2024 et Lohan DUVERGER est la vainqueur des archers débutants. Nous les félicitons de nouveau.
- ❖ La célébration des connétables : le 27 avril pendant le tir à l'oiseau, la compagnie a remercié deux de ses archers pour leurs investissements. C'est la première fois de son existence que la compagnie réalise ce type d'évènement. Lors de cette journée, Christian MASSE et Pascal DEVIGNE sont devenus les deux connétables de la compagnie. Chacun d'eux a reçu une écharpe violette avec le titre de CONETABLE et un tir de célébration a été mené à l'issue duquel un blason spécial leur a été donné.
- ❖ Le Repas champêtre le 23 juin 2024 qui aura lieu ce dimanche.
- ❖ La participation au journées Olympiques et Paralympiques organisée par le SI le à compter du 6 juillet 2024. La compagnie sera présente le samedi 6 après-midi pour une séance découverte.
- ❖ L'initiation en faveur de personnes à mobilité réduite ou ayant un handicap qui va avoir le 15 et 18 juillet.

Cette année a également été marqué par le décès d'un de nos archers, Thierry GIRO ELEGUA. Un tir de deuil en son honneur a été organisée par la compagnie le 16 septembre 2023 durant laquelle sa famille était présente. Aussi, pour une toute dernière fois je vais vous demander de vous lever et de faire une minute de silence en sa mémoire.

Au-delà, le Bouquet Provincial a eu lieu le 19 mai 2024 à Saint-Maximin dans l'OISE. La Compagnie a été représentée à cet évènement festif par 5 personnes dont l'empereur et sa compagne, permettant ainsi aux archers qualifiés de participer au futur Championnat de France Beursault qui aura lieu le 6 octobre 2024 à Saint-Maximin (60).

## II. Rapport financier et cotisations

Jean Claude Boussarie fait le bilan financier détaillé de l'année écoulée.

Il rappelle que les comptes de la Compagnie se font (toujours ...) du 1er juin au 31 mai de l'année suivante, ce qui ne correspond pas complètement à une année sportive et explique des écarts dans les rentrées et sorties (subventions SIS et prestations externes par exemple).

Pour la saison 2023-2024, les recettes ont été de 18106,30 €, en baisse de 8,8% par rapport à la saison précédente, et les dépenses ont été de 17643,52 €, en baisse de 2,6 %. Ce qui amène à un solde positif de +462,78 €, en baisse de 48,6% par rapport à la saison précédente.

Les recettes de cette saison, sont légèrement inférieures à la saison passée en raison de la baisse des effectifs.

Les subventions en provenance du SI sont équivalentes à celles de la saison passée, à hauteur de 2200 €.

Du fait du décalage évoqué ci-dessus, cette saison nous comptons 2 subventions identiques du Département, soit 2 fois 732 €.

Enfin, la FFTA via le CD 77 nous a octroyé 140 € d'aides.

Les dépenses de cette saison sont légèrement en baisse : baisse des effectifs.

En conclusion de tout cela, nous terminons cette saison avec un résultat légèrement positif, cohérent avec les objectifs économiques de notre Compagnie.

Le trésorier propose donc de ne pas modifier les conditions tarifaires pour la saison 2024-2025.

#### **En conclusion :**

- la Compagnie assume la totalité des frais d'inscription des archers aux différents concours,
- Les t-shirts 'jeunes' sont vendus par la Compagnie 10 € et sont inclus dans le montant de l'inscription,
- le prêt des arcs par la Compagnie est limité à 1 an pour les adultes et 2 ans pour les jeunes,
- au-delà, la location au tarif de 100 € pour une saison est obligatoire pour les archers n'ayant pas de matériels,

La Présidente reprend la parole afin d'évoquer le point 3 de l'ordre du jour.

### **III. Initiation /Perfectionnement**

#### **a. Initiation adultes du mardi soir**

Comme l'année précédente, l'initiation adulte a eu lieu les mardis soir et 11 nouveaux archers ont participé (dont 10 nouveaux).

L'initiation des adultes est assurée le mardi soir par Yann. L'ensemble de la Compagnie le remercie pour cet investissement.

Ce groupe était assidu et y régnait un très bon état d'esprit.

Parmi les 11 archers :

- 7 ont reçu la flèche blanche (1<sup>er</sup> niveau),
- 6 ont reçu la flèche noire (2<sup>ème</sup> niveau),
- Et 1 a reçu la flèche bleue (3<sup>ème</sup> niveau).

8 sur 11 archers ont déclaré souhaiter continuer la saison prochaine. 1 archer n'a pas encore donné de réponse

La cotisation annuelle pour suivre cet entraînement s'élève à 150€.

## b. Perfectionnement adultes du jeudi soir

Comme en 2023, ils ont eu lieu le jeudi soir mais 1 fois sur 2.

13 adultes (dont 2 féminines) ont participé au cours.

Alex PICHAT a accepté de faire les entraînements des adultes en perfectionnement et renouvelle l'année prochaine, les jeudis soirs une semaine sur deux. Il est rappelé qu'il vient des Yvelines et la compagnie lui ait reconnaissante de son investissement.

Les coûts sont les suivants : 42.00 € euros de l'heure et 0.40c pour les frais kilométriques.

Ce jour-là est dédié également aux entraînements libres.

La cotisation annuelle pour les archers est de 150 €.

A ce jour, 5 archers souhaitent rejoindre le cours de perfectionnement. Il reste encore 9 places.

Parmi les 10 archers :

- 1 a reçu la flèche noire (2<sup>ème</sup> niveau),
- 3 ont reçu la flèche bleue (3<sup>ème</sup> niveau),
- Et 1 ont reçu la flèche rouge (2<sup>ème</sup> niveau).

## c. Cours jeunes du mercredi

Concernant les enfants, nous avons formé deux groupes :

- Un groupe de 7 jeunes âgés de 8 à 12 ans avec que des débutants.
- Un groupe de 9 jeunes âgés de 12 à 17 ans avec trois débutants.

1 jeune U21 s'est entraîné avec les adultes.

Notre encadrant a fait passer les flèches de progression et les jeunes ont participé à la session de flèches de progression et de plumes :

- 3 jeunes ont obtenu la plume blanche
- 2 jeunes ont obtenu la plume noire
- 1 jeune a obtenu la plume bleue
- 1 jeune a obtenu la plume rouge
- 1 jeune a obtenu la plume jaune
- 1 jeune a obtenu la flèche blanche (1<sup>er</sup> niveau)
- 1 jeune a obtenu la flèche noire (2<sup>ème</sup> niveau)

Enfin, deux jeunes ont obtenu leur Pass'Arc bleu. Ce dernier permet d'évaluer et de gratifier les capacités d'un archer à tirer.

De plus, 6 jeunes sur 17 souhaitent poursuivre le Tir à l'Arc la saison prochaine. Nous poursuivons la fidélisation de nos jeunes, ce qui augure des perspectives intéressantes concernant les compétitions.

En outre, l'encadrement des jeunes pour l'initiation/perfectionnement le mercredi a été pris en charge par notre entraîneur, Alexandre PICHAT. Il sera présent la saison prochaine et nous le remercions.

Il est assisté par Christian MASSE et Ivan CAUZIQUÉ. Certains parents aident au début des entraînements et nous les remercions.

La cotisation annuelle pour accéder à cet entraînement de qualité s'élève à 140€/an.

#### IV. Compétitions

Pierre PLE a rédigé la synthèse sur les départs et les performances des archers. Etant absent lors de la séance, la présidente présente son résumé.

Il a inclus toutes les participations aux compétitions jusqu'en septembre (tir du Bouquet). Reste à ajouter les résultats à venir.

##### ✓ Les jeunes : nombre de concours et podiums :

- 1 de nos jeunes archers a participé à 5 compétitions salle.
- Lara MACEDOS a participé au Championnat départemental - Salle Jeunes, elle a terminé 5<sup>ème</sup>.

##### ✓ Les adultes : nombre de concours et podiums :

Chez les Adultes, 16 archers ont participé à 18 compétitions, soit 45 départs au cumul et 18 podiums :

- Sandrine MONROY : 1 fois 2<sup>ème</sup>, 3 fois 1<sup>ère</sup> (Championne départementale Beursault, et qualifiée pour les championnats de France édition 2024),
- Pascal RAVAILLE : 2 fois 2<sup>ème</sup>, 3 fois premier (Champion départemental Beursault, et qualifié pour les championnats de France édition 2024),
- Myriam DORILLEAU : 1 fois 2<sup>ème</sup>  
Nathalie le BIHAN : 1 fois 2<sup>ème</sup>
- Katell CESBRON : 2 fois 3<sup>ème</sup>, 1 fois 2<sup>ème</sup>
- Pascal DEVIGNE, impérial, 1 fois 2<sup>ème</sup>.

Faute d'effectif suffisant, l'équipe féminine classique n'a pas pu s'engager cette année pour défendre les couleurs de la compagnie pour la DRE 2024.

Notre équipe Classique homme participe à la division départementale et occupe la quatrième place à la mi-saison. Nous les félicitons.

2 pelotons sont réservés à PROVINS Ste Colombes pour le tir du bouquet. Le 15 juin et le 15 septembre.

#### V. Equipements/Horaires

Les horaires en salle sont reconduits pour la saison prochaine soit :

- Mardi soir 20h30 / 22h30 réservé à l'initiation adulte
- Mercredi 16h00 / 19h00 (initiation et perfectionnement enfants et entraînement pour tous (les cibles amovibles permettent d'effectuer des tirs dans les deux sens)).
- Jeudi 20h30 / 22h30 perfectionnement adultes et entraînement pour tous.
- Samedi 9h00 / 12h entraînement pour tous.
- Comme chaque année, des créneaux supplémentaires le dimanche matin.
- Le pas de tir extérieur est en accès libre pour les archers confirmés (code accès).

**Pour rappel** : Il faut 2 archers minimum pour la fréquentation les samedis et les dimanches.

De plus, les arcs prêtés aux jeunes pour 2023-2024 ont été restitués afin d'être remis en état pour l'année prochaine.

Néanmoins, les archers adultes qui reprendront une adhésion l'année prochaine ont conservé leur arc.

6 badges ont été fournis à la Compagnie par le SI avec un accès de 7h à 23h, 7 jours sur 7. Les archers ayant les badges sont, Myriam DORILLEAU, Yann DEHECQ, Nathalie LE BIHAN et Christian MASSE. Un badge sera donné à Alexandre PICHAT et un autre à Rudy PERROT.

Concernant les travaux :

- Changement des Stramits intérieur pour les cibles mobiles par des lamelles de mousses : A ce jour, il n'y a pas de date définie par le SI.
- Eclairage extérieur : Il n'a pas été prévu de mettre l'éclairage pour le moment sur le pas de tir extérieur. Le SI a pris en compte notre demande mais vu les contraintes budgétaire ces travaux ne sont pas prévus.
- Pour agrémenter l'extérieur du chalet, notre Présidente fournira un deuxième banc.

Le bureau remercie M. Stéphane RYCKEWAERT pour le don des armoires qui ont permis d'aménager le chalet.

#### VI. **Votes**

Chaque point a été débattu et la Présidente propose aux membres présents de voter.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des présents ou représentés.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité des présents ou représentés.

Le rapport sur les compétitions et sur les modalités d'inscription en 2024 sont adoptés à l'unanimité des présents ou des représentés.

#### VII. **Perspectives**

Nous n'avons pas de retour pour le moment concernant l'entretien des cibles extérieurs.

La Compagnie a toujours le projet de reconstruction du pas de tir Beursault sur le terrain mais il est laissé de côté pour le moment. En effet, ceci représente beaucoup d'investissement de la part de la compagnie tant humain, technique et financier et du soutien du SI.

#### VIII. **Points divers**

Il n'y a pas de point divers.

## IX. Election du Conseil d'administration

Cette année, est une année importante pour le conseil d'administration, en effet il s'agit de sa réélection.

M. Aymeric MADIGANT-LEMEUNIER ne renouvelle pas son mandat.

Pour le fonctionnement de la compagnie, le conseil d'administration a besoin de plus de personne : nous avons besoin de vous.

En effet 12 personnes peuvent en faire partie alors que nous sommes aujourd'hui que 6. Vous pouvez donc rejoindre le conseil d'administration. Sans votre aide, la Compagnie sera contrainte d'organiser moins d'événements et festivités.

M. Aurélien DODE est le seul à avoir envoyé sa candidature par mail à la compagnie pour faire partie du Conseil d'Administration.

Les autres membres du Conseil d'Administration ont décidé de se représenter :

- Myriam DORILLEAU - Présidente sortante
- Nathalie LE BIHAN - Secrétaire sortante
- Jean-claude BOUSSARIE - Trésorier sortant
- Ivan CAUZIQUE - Membre du conseil d'administration sortant
- Philippe DA SILVA - Membre du conseil d'administration sortant
- Yann DEHECQ - Membre du conseil d'administration sortant
- Pierre PLÉ - Membre du conseil d'administration sortant

M. Jean-Claude BOUSSARIE informe que l'année 2024-2025 sera sa dernière année au sein de la compagnie s'il est réélu.

Les élections ont lieu à bulletin secret et le décompte des voix est effectué.

Sont élus au Conseil d'Administration à l'unanimité :

- Myriam DORILLEAU
- Nathalie LE BIHAN
- Jean-Claude BOUSSARIE
- Ivan CAUZIQUE
- Philippe DA SILVA
- Yann DEHECQ
- Pierre PLÉ
- Aurélien DODE

Après une rapide réunion, le nouveau bureau est composé comme suit :

- Présidente/Capitaine : Myriam DORILLEAU
- Trésorier : Jean-Claude BOUSSARIE
- Secrétaire : Nathalie LE BIHAN

Cette équipe prendra ses fonctions le lendemain de son élection.

## X. Remise des récompenses

Trois de nos archers compétiteurs ont pu obtenir des récompenses. Ainsi, nous remettons à :

- Quentin MENATORY la récompense suivante :
  - 1 badge vert de tir en salle 18m pour 479 points à Torcy.
- Aurélien DODE, les récompenses suivantes :
  - Un Marmot et 2 Marmots de tir Beursault pour 37H au Championnat Départemental Beursault à Montry.
- Sandrine MONROY la récompense suivante :
  - 1 badge vert, blanc, noir et bleu de tir en salle 18m pour 515 points à Monthléry,
  - Un Marmot et 2 Marmots de tir Beursault pour 37H au Championnat Départemental Beursault à Montry ,
  - 1 badge vert de TAE - International (70m) pur 480 points à Sens,
  - La médaille du Championnat Départemental Beursault de 2023.

Tous les points de l'ordre du jour ont été examinés.

La Présidente tient à remercier :

- Philippe DA SILVA pour son travail de communication sur notre site.
- Nathalie LE BIHAN pour son travail de secrétaire,
- Pierre PLE pour sa mission de gestion des compétitions,
- Yann DEHECQ pour son investissement en tant qu'entraîneur des adultes débutants,
- Christian MASSE pour son dévouement auprès des jeunes le mercredi et la réparation du matériel,
- Ivan CAUZIQUÉ pour son aide lors des évènements et qui est venu en soutien à Christian MASSE,
- Jean-Claude BOUSSARIE, notre Trésorier pour sa gestion et ses conseils.,
- Nicolas CEGARRA, archer de la compagnie qui est venu plusieurs fois venir aider Christian MASSE le mercredi après-midi,
- L'ensemble des archers qui nous ont aidés lors des manifestations que la Compagnie a organisé ou auxquelles elle a participé.
- Les entraîneurs pour leur travail durant cette saison.
- Le SI pour son soutien tout au long de la saison.
- De la confiance de tous les archers et des parents des jeunes.

Elle propose de lever l'Assemblée Générale et de partager tous ensemble le pot de l'amitié.

Bonnes vacances à toutes et tous.

L'Assemblée Générale est close à 22h40.

La Présidente

le Secrétaire

Le Trésorier

Myriam DORILLEAU

Nathalie LE BIHAN

Jean-Claude BOUSSARIE



